



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : A-INT-692

Déposé le : 28.03.2017

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Mieux aider les jeunes à gérer leur argent

Texte déposé

Lors de la récente session cantonale des jeunes (11 mars 2017) un des ateliers était consacré à la gestion de l'argent par les jeunes. Ces derniers ont relevé devant une délégation de députés, la difficulté pour nombre d'entre eux d'avoir des éléments sur :

- l'élaboration d'un budget,
- la prévention du surendettement,
- l'argent numérique,
- les impôts,
- le système économique suisse.

Ils ont mentionné également qu'il leur manquait des exemples pratiques pour faire un budget ou remplir une feuille d'impôts. Sur ce dernier thème, peu d'entre eux, alors qu'ils n'ont aucun revenu, sont conscients de l'obligation de remplir une déclaration annuelle et se retrouvent ensuite avec une taxation d'office.

Partant du principe qu'une prévention précoce est nécessaire dans ce domaine afin d'éviter une possible spirale d'endettement, voire de surendettement, ils souhaitent que des cours obligatoires de gestion financière soient dispensés à l'école obligatoire (9^{ème}-10^{ème} Harmos).

La présente interpellation se fait l'écho de ces préoccupations et pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1- Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il face à cette demande des jeunes en regard de leur gestion financière ?
- 2- Est-ce envisageable d'introduire ces cours axés à la fois sur la théorie et la pratique dans le cadre de la grille horaire actuelle des années 9-11 Harmos et si oui comment les intégrer dans une branche enseignée ?
- 3- Un rappel est-il possible dans le cadre de l'enseignement post-obligatoire ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :



Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Aminian Taraneh	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Ansermet Jacques	Clément François	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Collet Michel	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Freymond Isabelle
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Cantone Fabienne
Bendahan Samuel	Creteigny Gérald	Gander Hugues
Berthoud Alexandre 	Creteigny Laurence 	Genton Jean-Marc 
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas 	Germain Philippe 
Blanc Mathieu 	Crottaz Brigitte	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Sabine
Bonny Dominique-Richard 	Debluë François	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Décosterd Anne	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Deillon Fabien	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier 	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Butera Sonya	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Chapalay Albert 	Devaud Grégory	Induni Valérie
Chappuis Laurent	Dolivo Jean-Michel	Jaccard Nathalie
Cherubini Alberto	Donzé Manuel	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Ducommun Philippe	Jaquet-Berger Christiane
Chevalley Christine	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Chevalley Jean-Rémy	Durussel José	Jobin Philippe
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette	Jungclaus Delarze Suzanne
Christen Jérôme	Eggenberger Julien	Kappeler Hans Rudolf 

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Keller Vincent	Neyroud Maurice	Sansonnens Julien
Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian 	Pahud Yvan	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude
Luisier Christelle 	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Randin Philippe	Stürner Felix
Manzini Pascale	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie 
Marion Axel	Räss Etienne	Thalmann Muriel
Martin Josée	Rau Michel 	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Matter Claude	Renaud Michel	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel
Meienberger Daniel 	Rezso Stéphane 	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	Uffer Filip
Melly Serge	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Meyer Roxanne	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Roulet Catherine	Volet Pierre
Modoux Philippe	Roulet-Grin Pierrette 	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Ruch Daniel	Wyssa Claudine 
Mossi Michele	Rydlo Alexandre	Züger Eric